



# Vente au déballage du Lundi 21 avril 2025 organisée par l'association Solifrat

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Renseignements par mail à [brocantesolifrat@gmail.com](mailto:brocantesolifrat@gmail.com) ou au **07.44.97.67.33**

Ce bulletin est à retourner accompagné :

- Du montant correspondant à l'emplacement réservé,
- De la photocopie de la carte d'identité pour les particuliers ou de la carte pro pour les professionnels.

à l'adresse suivante : **SOLIFRAT 3 route d'Iselet 38510 Morestel**

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de « Solifrat ». Ils seront encaissés dans la semaine qui suit l'évènement.

**L'inscription à la manifestation entraîne l'acceptation du règlement intérieur pour tout exposant.**

NOM Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_

Tél \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Mail \_\_\_\_\_

		Qté	Prix
<b>EMPLACEMENTS</b> <b><u>avec VÉHICULES</u></b>  <b>(attention possibilité conditionnée à la levée du plan vigipirate à ce jour actif)</b>	Emplacement de 5m à 20€		
	Emplacement de 7,50m à 30€		
	Emplacement de 10m à 40€		
	Mètres linéaires supplémentaires à 4€/m		
<b><u>SANS</u> véhicule</b>	Emplacement sans véhicule à 4€ le mètre		
		<b>TOTAL A PAYER</b>	
<b>Lieu souhaité</b> si possible: (Halles, Place des halles, Grande rue, ...) :			
<b><u>L'association Solifrat se réserve le droit de placement.</u></b>			

**Solifrat**

**Adresse du siège: 3 route d'Iselet Morestel**



## ATTESTATIONS sur L'HONNEUR

Vente au déballage du Lundi 21 avril 2025 organisée par l'association Solifrat

### A REMPLIR PAR TOUS LES EXPOSANTS

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_  
atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature

### A REMPLIR SEULEMENT par les PARTICULIERS

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

N° pièce d'identité : \_\_\_\_\_

(carte nationale d'identité / permis de conduire / passeport / autre : \_\_\_\_\_)

Délivrée le \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ par \_\_\_\_\_

Participant non professionnel à la vente au déballage désignée ci-dessus,

Déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant (e),
- Ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce),
- Ne pas avoir participé à 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal),
- Avoir pris connaissance du Règlement Intérieur envoyé par l'association Morestel en fête et m'engage à le respecter.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature